

PROJET D'ECOLE Janvier 2015 – Juin 2018

Nom de l'école : Les trois moulins	Nom de la directrice- du directeur : Alliaume
Adresse de l'école : 33, rue de la mairie 44690 Monnières	
Circonscription : Vallet sur Loire Vignoble	
Tél : 02 40 54 65 30 Fax : Adresse électronique : lestroismoulins@orange.fr	Ecole : <input type="checkbox"/> maternelle <input type="checkbox"/> élémentaire <input checked="" type="checkbox"/> primaire Nombre de classes : 8

A– Orientations prioritaires

Orientation n° 1	Compétence : La maîtrise du langage
-------------------------	-------------------------------------

Objectifs déclinés	Domaines ou disciplines concernés	Mise en œuvre	Indicateurs pour l'évaluation
Développer un langage structuré et compréhensible avec un lexique enrichi. Améliorer la lecture et sa mise en sens au service des apprentissages divers. Progresser en étude de la langue au service d'un écrit performant.	S'approprier le langage Maîtrise de la langue française Français (langage oral, lecture, écriture)	Cycle 1 : Mise en place d'un cahier de vocabulaire (PS à GS) organisation en groupes et ateliers de langage Cycle 2/3 : Création et enrichissement de la banque d'orthographe lexicale (du CP au CM2) Développement et entretien des séances de lecture des plus grands aux plus petits (de l'élémentaire à la maternelle) Offrir une grande variété de lectures et de contextes (BCD, bibliothèque de Monnières, ...) Orthographe grammaticale étudiée en situation d'usage (analyse de phrases créées ...) Travail spécifique sur la consigne (oralisée, écrite, ...) avec mise à profit des temps d'APC et des nouveaux rythmes scolaires pour des groupes de besoin spécifiques. Mise en place de temps réguliers d'échanges et de débats autour des lectures, thèmes d'actualité, sujets philosophiques.	Augmentation du lexique disponible. Diminution des difficultés langagières et augmentation de l'autonomie et de l'efficacité dans les productions langagières. Progression des élèves en lecture (oralisation, compréhension) et en orthographe grammaticale (notamment au travers des écrits réalisés). Amélioration du rapport aux livres et à la lecture

Orientation n° 2	Compétences de base en maths et culture scientifique et technologique
-------------------------	--

Objectifs déclinés	Domaines ou disciplines concernés	Mise en œuvre	Indicateurs pour l'évaluation
Développer la démarche d'investigation et améliorer les compétences scientifiques	<p>Découvrir le monde (objet, matière et vivant)</p> <p>Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique</p>	<p>Multiplier les manipulations, les expériences et les mises en situation de démarche scientifique.</p> <p>Développer des projets (jardin d'école, cour à ambiance nature/paysage, hôtel à insectes, Développement durable).</p>	<p>Que les élèves adoptent plus systématiquement une démarche d'investigation progressive et structurée, en mobilisant à bon escient les outils et connaissances à disposition.</p> <p>Que les projets soient réalisés et durablement mis en valeur.</p>

Orientation n° 3	Compétences : Les compétences sociales et civique L'autonomie et l'initiative : « Devenir élève »
-------------------------	--

Objectifs déclinés	Domaines ou disciplines concernés	Mise en œuvre	Indicateurs pour l'évaluation
Faire face et remédier à la grande difficulté scolaire et comportementale	<p>Devenir élève : vivre ensemble et coopérer et devenir autonome</p> <p>Instruction civique et morale</p>	<p>Création d'un outil et d'un protocole en cas d'urgence ou de situation extrême.</p> <p>Valorisation des comportements positifs</p> <p>Mise à profit des différents dispositifs d'aide (RASED, APC, PPRE, ...) et des nouveaux rythmes scolaires pour mieux prendre en compte et mieux réguler la grande difficulté scolaire et comportementale.</p> <p>Accompagner les parents dans leurs missions d'éducation au service du « métier d'élève » (respect de l'adulte, des autres enfants et du matériel, respect de la règle et de la tâche à accomplir).</p>	<p>Réalisation effective des outils du protocole</p> <p>Progrès sensibles dans les résultats et les apprentissages de ces élèves (grâce au « Devenir élève »).</p> <p>Progrès sensibles dans le comportement de ces élèves.</p>

B– Organisation pédagogique pour répondre aux besoins des élèves :

Dispositifs particuliers (cf. aspects transversaux de la note de cadrage)	Mise en œuvre	Indicateurs de réussite
<p>1) Prise en compte du parcours des élèves Mise en place des nouveaux rythmes scolaires</p> <p>2) Prise en charge des élèves à besoins particuliers.</p> <p>3) Prise en compte de la réflexion « école/collège » sur l'accueil d'enfants allophones.</p> <p>4) Décloisonnements</p>	<p>1) Poursuivre et faire évoluer le livret scolaire (en cohérence toute la scolarité de l'élève) existant (en fonction et en parallèle de l'évolution des nouveaux programmes). Prolonger les dispositifs existants sur chaque cycle (progressions et programmations communes, outils (classeurs outils en cycle 3, cahier de vocabulaire en cycle 1, projets réguliers (Artissimo, USEP, fête de l'école, ...), etc ...) et développer le principe de projets de cycle (au service des 3 axes du nouveau projet d'école).</p> <p>2) Intensifier et prolonger les dispositifs déclinés dans l'orientation 3 au service des élèves à besoins particuliers (suivis MDPH, accueil éventuel d'enfants allophones, PAI) en les associant au mieux avec les dispositifs de l'école (nouveaux rythmes, APC, PPRE, RASED, ...).</p> <p>3) L'école se prépare à d'éventuels arrivées d'enfants allophones en s'appropriant la réflexion et les outils menés en conseil école/collège.</p> <p>4) Volonté de prolonger et faire évoluer le dispositif existant (intérêt pour les élèves de se retrouver par groupe de niveau (surtout pour les cours doubles), intérêt aussi de découvrir de nouveaux enseignants et pour l'équipe enseignante d'avoir une connaissance d'un plus grand nombre d'élèves de l'école). Mais cela tout en étant vigilant à l'effectif grandissant de ces groupes de niveau et à l'efficacité de ces temps d'enseignement.</p>	<p>1) Que le livret scolaire reste cohérent sur l'ensemble de l'école, tout en prenant en compte les nouveaux programmes et éventuelles directives.</p> <p>Que les dispositifs et outils existants sur chaque cycle et entre les cycles continuent de fonctionner et de se développer et que ds projets de cycles voient le jour au service du projet d'école.</p> <p>2) Que les élèves à besoins particuliers soient le mieux pris en compte et qu'ils progressent dans les apprentissages à leur rythme et en fonction des dispositifs associés et de l'organisation de l'école.</p> <p>3) Que l'accueil échéant soit facilité et réussi.</p> <p>4) Que le principe du décroisement puisse perdurer, quitte à le faire évoluer en fonction des effectifs des classes et de l'école pour que ce temps d'apprentissage de Découverte du Monde reste à un moment d'apprentissage hors structure classe classique et avec un enseignant qui n'est pas forcément celui de la classe.</p>

Date et signature de la directrice, du directeur : 10/10/2014

Avis de l'IEN de l'inspecteur de la circonscription
le :

Remarques :

Présenté en conseil d'école le : 03/11/2014



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire-Atlantique
Éducation
nationale



Ministère de l'Éducation
Nationale et de la Jeunesse
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



